

## TABLEAU 5. NOTIFICATIONS DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) CONCERNANT DE NOUVEAUX PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LES LMR DE SUBSTANCES, SUSCEPTIBLES D'AFFECTER LES PRODUITS HORTICOLES ACP

Substance active	Substance clé	Notification provenant de	Date de publication	Échéance pour commenter à l'OMC	Lien
Cyproconazole	Х	UE	24/01/2024	24/03/2024	<u>lien</u>
Spirodiclofène	Х	UE	24/01/2024	24/03/2024	<u>lien</u>
Napropamide		UE	01/02/2024	01/04/2024	<u>lien</u>
Pyridabène	Х	UE	01/02/2024	01/04/2024	<u>lien</u>
Tébufenpyrad	Х	UE	01/02/2024	01/04/2024	<u>lien</u>
Isopyrazam		UE	08/05/2024	07/07/2024	lien
Thiaclopride	Х	UE	08/05/2024	07/07/2024	lien

<sup>(\*)</sup> Les substances actives clés sont celles qui sont utilisées/homologuées dans un ou plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur des cultures horticoles fréquemment exportées au niveau régional ou international.



Cette publication a été développée par le programme Fit For Market Plus mis en oeuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.





